

**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU SAMEDI 16 janvier 2021  
A 11h00**

L'an deux mil vingt, le seize janvier 2021 à 11h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozouer-le-Voulgis étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de M. Nicolas GUILLEN, Maire.

Étaient présents : M. GUILLEN, M. LE DIEU DE VILLE, Mme BARRES, M. FAURE, M. CHAMPIN, Mme MARTIARENA, M. DUPUY, Mme FAURE, Mme LESEIGNEUR, Mme FRAVAL, M. SOUVIE-LAUYAT, M. DA°SILVA, M. LASSEUR.

Étaient représentés : Mme LEPELTIER donne pouvoir à M. GUILLEN  
Mme DEHAUT donne pouvoir à M. LASSEUR  
M. ARMOUGOM donne pouvoir à M. LASSEUR

Étaient absents : Mme RAMBERTI-DA CRUZ, Mme SOFIKITIS, M. SEYE

Secrétaire de séance : M. LE DIEU DE VILLE Loïc

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Budget : DM n°4

**À la convocation des délégués titulaires, était jointe la note de synthèse.**

Le Quorum est atteint.

La séance a été ouverte à 11h05.

**2021/01 – BUDGET GENERAL – Décision Modificative n°4**

Monsieur le Maire présente la décision modificative n°4 du budget général.

COMPTE		BP et DM 2020	Variation DM4	NOUVEAU MONTANT
<b>FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>				
6451/012	Cotisations URSSAF	74 650.00 €	+1 150.00 €	75 800.00 €
739211/014	Attribution de compensation	69 200.00 €	-1 150.00 €	68 050.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>143 850.00 €</b>	<b>00.00 €</b>	<b>143 850.00 €</b>

**Le Conseil Municipal,**

**APRES** en avoir délibéré,

**VOTE** la décision modificative n°4 au budget général

**ADOPTÉ** à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'ordre du jour étant clos, le Maire lève la séance à 11h30.

**Le secrétaire de séance,**  
**Loïc LE DIEU DE VILLE.**